

Le Tarn reçoit 3,4 millions d'euros pour l'abandon du projet initial

© 11/12/2015 |  Terre-net Média

Albi, 11 déc 2015 (AFP) - L'Etat accordera 3,4 millions d'euros en compensation de l'abandon par le Tarn du projet de barrage à Sivens : 2,1 pour les dépenses en pure perte et 1,3 pour réhabiliter la zone humide, a-t-on appris vendredi auprès du conseil départemental.

Après avoir accepté le 6 mars dernier de renoncer à son **projet de retenue d'eau**, malgré l'état d'avancement des travaux, le conseil du Tarn a adopté le « projet transactionnel » proposé par l'Etat, a constaté une journaliste de l'AFP. Ce projet vise à indemniser le département pour les dépenses déjà engagées avant la décision de la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, d'abandonner le chantier où est mort le 26 octobre 2014 un jeune écologiste. Pour ces dépenses « en pure perte », le département recevra 2,097 millions d'euros. Le Tarn a acquiescé, bon gré mal gré, mais a adopté un autre projet de retenue d'eau, réduit de moitié et qui doit être construit non loin du projet initial.

En contrepartie de l'abandon du premier chantier, le Tarn s'est engagé à « compenser les atteintes environnementales » résultant de la destruction de la zone humide : la vallée de la petite rivière Tescou a en effet été totalement arasée. Près d'une centaine d'espèces protégées y vivaient.

Le projet de retenue d'eau est toujours défendu par le syndicat agricole FNSEA qui l'estime nécessaire à **l'irrigation des terres** de la zone mais il est vivement combattu par des écologistes et résidents. En outre plusieurs centaines de personnes, des « zadistes » pour zone à défendre, ont été délogées par les gendarmes le 6 mars. Ces personnes estiment que le barrage est inutile et que les petites retenues d'eau collinaires alentours sont suffisantes aux besoins d'irrigation. Les opposants sont vent debout contre le nouveau projet qui doit être lancé dans les plus brefs délais, selon les autorités locales et Paris, et qu'ils estiment n'être qu'un « Sivens light ». « On se méfie d'un nouveau passage en force », a déclaré à l'AFP Ben Lefetey, porte-parole du Collectif Testet, qui regroupe des opposants. « Car ils n'ont toujours pas accepté l'abandon du projet initial », a-t-il dit. « C'est un sujet lourd qui n'est pas terminé. J'espère que le bon sens, la légitimité et la légalité pourront coïncider », a répondu Thierry Carcenac, président socialiste du Conseil départemental du Tarn. Selon Ben Lefetey, le nouveau projet de retenue d'eau ne pourra voir le jour avant « deux ou trois ans ».